
Date de Convocation
29/01/2024

Date d'Affichage
30/01/2024

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice	18
Présents	11
Votants	16

OBJET :

**Cession de la parcelle
B1995 à Monsieur et
Madame FERNANDEZ**

Secrétaire de séance
Anne DAMIE



L'an deux mille vingt-quatre, le six février à 19 h 00
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni dans la
Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel
DUPONT

Etaient présents : Michel DUPONT, Hélène FOUACHE, Anne
SEILLE, Gilles RONSE, Pierre WAUQUIER, Eric LAUWAGIE,
Valérie DEVENDEVILLE, Jean-Michel HAVEZ, Olivier TYTGAT,
Anne DAMIE, Rénaud DUREUX,

Absents ayant donné procuration : Olivier DUBREUCQ, Xavier
GIRARD, Emilie VANDERBAUWEDE, Emmanuelle AUMARD,
Aurore PENNORS

Absents excusés : Philippe LAQUAY-PINSET, Amandine TEYS
Secrétaire de séance : Anne DAMIE

Monsieur le Maire rappelle qu'à l'issue du bornage de la
parcelle communale B1811 sise Closeraie des Saules, il s'était
avéré que la clôture de Monsieur et Madame FERNANDEZ,
résidant 31 rue des Saules, était mal implantée, incluant sur
leur propriété l'équivalent d'une superficie de 20 m² de la
parcelle communale.

Afin de régulariser la situation, il a été proposé à Monsieur et
Madame FERNANDEZ de se porter acquéreurs de cette
parcelle de 20m² enregistrée par le géomètre sous le numéro
de cadastre B1995.

Le service des évaluations domaniales a été consulté et a
remis une estimation de 200 € pour cette vente.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à
l'unanimité, décide :

- De céder la parcelle privée communale B1995 à
Monsieur et Madame FERNANDEZ pour un montant de
220 € (estimation des domaines augmentée de 10 %).
- que toutes les charges afférentes à cette cession, en
particulier les frais d'acte notarié, seront à la charge de
Monsieur et Madame FERNANDEZ.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document
afférent à cette cession

Fait et délibéré à Ennevelin,
le 6 février 2024,
Le Maire,
Michel DUPONT


